

BULLETIN
COMMUNAL
D'INFORMATION



Contact



Culture
La Bouëxière Numérique



Dossier
2013 tout en images

ACCORD TAXIS

- Taxis toutes distances
- Transport médical conventionné
- Véhicules adaptés fauteuils roulants

7j/7



La Bouëxière - Dourdain

02 99 62 68 97

Électricité Générale



- ⚡ Neuf
- ⚡ Rénovation
- ⚡ Dépannage
- ⚡ Alarme
- ⚡ Motorisation portail
- ⚡ Porte de garage
- ⚡ Volet roulant
- ⚡ VMC double flux
- ⚡ Maison BBC
- ⚡ Remise en sécurité, conformité

Plus près de chez vous

Garantie Décennale

LA BOUEXIÈRE ☎ **02 99 04 41 56**

9, rue François René De Chateaubriand
Mail : danelec35@orange.fr

MC MENUISERIE

Manu CROYAL

20 allée du désert
LA BOUËXIÈRE

06 83 11 88 57

www.mc-menuiserie-labouexiere.fr

BOIS - PVC - ALU - MIXTE • INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR

Cuisines - Salles de bain

Aménagements - Placards...

Fenêtres - Portes d'entrée

Portes de garage - Stores...

Neuf & Rénovation

SOMMAIRE

4 Vie municipale

8 Dossier

10 Enfance / Jeunesse

14 Événements

15-16 Culture

16 Vie des entreprises

17 Vie des associations



Votre maire,
Stéphane Piquet

Notre mandat s'achève.

Je veux **remercier tous les élus de l'équipe municipale** qui ont su par leur dynamisme et leur écoute façonner le futur de notre commune par la conception et la réalisation de projets structurants.

Ainsi les travaux de **modernisation et de sécurisation** de notre ville se terminent. Rue de la Forêt, plateaux ralentisseurs, aménagement d'un arrêt de bus sécurisé et autres travaux attendus depuis de longues années favoriseront les déplacements de tous : piétons, cyclistes et automobilistes.

Par ailleurs, une **halle sportive couverte** est en cours de réalisation. Elle va permettre à tous de profiter d'un espace à l'abri des intempéries : joueurs de pétanque, mais aussi pratiquants de nouvelles activités sportives, voire habitants qui pourront s'ils le souhaitent organiser des repas festifs dans un lieu sécurisé.

Prévoir c'est aussi choisir. Demain notre commune aura à faire de nouveaux choix afin que chacun d'entre vous, habitants actuels et futurs, **vivent bien ensemble à La Bouëxière**.

Directeur de publication : Stéphane PIQUET

Secrétaire de rédaction : Bettina SAVATTE

Dépôt légal : Février 2014

Rédaction, composition, mise en page :
COMMISSION INFORMATION - REPRODUCTION INTERDITE

Imprimerie : GPO Thorigné-Fouillard - 02 99 62 49 40

Date de dépôt des prochains articles :

le vendredi 28 mars à 12 h, dernier délai.

Tout article transmis après cette date ne sera pas publié.

Vous pouvez transmettre vos textes soit manuscrits, soit par Internet :
article.contact@mairie-labouexiere.fr

Légende de la page de couverture :

Sortie de la Gazelle, lors de la Sainte Barbe, rénovée par d'anciens pompiers, membres de l'Amicale des Sapeurs pompiers.

L'essentiel des délibérations

des conseils municipaux des 10 décembre 2013

URBANISME ET TRAVAUX

Avis sur une enquête publique

Un dossier d'enquête publique a été déposé du lundi 28 octobre au vendredi 29 novembre 2013 concernant l'extension d'une plate-forme logistique classée Seveso de l'entreprise Gruel-Fayer sur la commune de Châteaubourg. Devant le volume d'un dossier de 700 pages et sa complexité technique, la commission environnement a jugé difficile d'émettre un avis. A l'unanimité, le Conseil Municipal ne se prononce pas sur ce dossier trop complexe, mais demande que les services de l'Etat soient particulièrement vigilants sur l'application des textes réglementaires, que la sécurité des habitants de notre commune soit garantie et que le rapport sur le fonctionnement du site soit fourni à la commune chaque année.

Rétrocession de parkings et d'espaces piétonniers des Logis du Verger

Lors de la construction des Logis du Verger, les parkings ont été réalisés par la société Aiguillon dans le cadre du chantier. Ces parkings et une partie des espaces piétonniers sont, comme prévu, rétrocédés à la commune.

Modification du Cahier des Prescriptions Architecturales de la ZAC Maisonneuve

Pour tenir compte de l'évolution de la ZAC Maisonneuve 2, il faut modifier le cahier des prescriptions architecturales sur les implantations des constructions, les accès et orientations, les hauteurs des constructions, les stationnements, les clôtures et les aspects extérieurs.

Aménagement de la rue de la Forêt : demande de subvention

La tranche ferme de l'aménagement de la rue de la Forêt a été réalisée en 2013. Ce programme, qui consiste à améliorer cette voie autour de laquelle des lotissements ont été réalisés dans

la continuité du bourg, comporte une tranche conditionnelle qui vise à la réfection et la sécurisation du carrefour avec les rues de Châteaubourg et de Servon. Ces travaux s'effectueront au deuxième semestre 2014. Le montant est de 71 153,75€ HT, soit 85 384,50€ TTC. Ils peuvent bénéficier d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) au titre des équipements de sécurité, au taux de 25 %, avec un plafond de dépenses de 100 000€ HT. Le Conseil Municipal approuve ce programme d'aménagement et autorise Monsieur le Maire à demander une subvention à l'Etat au titre de la DETR.

Répartition des recettes des amendes de police : programme 2014

Le Conseil Général répartit le produit des amendes de police en participant au financement de divers travaux visant à améliorer la sécurité routière. Le plafond de subvention est de 5 305€. Pour le programme 2014, la subvention sollicitée concerne des passages protégés sur la voirie et sur les accotements au niveau du carrefour des rues de Châteaubourg, de Servon et de la Forêt, pour un montant de travaux de 15 121,50€ HT.

Réalisation d'une halle sportive

En début d'année 2013, la réalisation d'une halle sportive a été décidée, avec une prévision budgétaire de 80 000€. Suite à l'appel d'offres, trois entreprises ont répondu, le mieux-disant est l'entreprise BUSSON-CRON, avec un montant de 77 747,08€ HT.

Travaux au lotissement des Landes de Bellevue

Pour l'aménagement du lotissement des Landes de Bellevue, les travaux d'éclairage public devaient être réalisés par le Syndicat Départemental de l'Energie (SDE). Cette prestation ne pouvant être effectuée dans des délais raisonnables, le SDE a proposé de traiter directement

avec la société SMTP, pour un montant identique à ses prévisions, à savoir 104 054,63€ HT ; le SDE versera une subvention à la commune.

Avenant au marché de la rue de la Forêt

Des travaux supplémentaires sont nécessaires sur la rue de la Forêt : réalisation d'un caniveau granit suite à la création d'une zone de croisement demandée par les services de transport du Conseil Général, busage et empierrement d'un fossé pour déplacer un abribus, entrée d'une nouvelle parcelle construite, pose de fourreaux d'éclairage public en vue de la prochaine tranche de travaux, reprise de 40 m de réseau d'eaux pluviales en très mauvais état, mise en place de deux grilles au niveau de la rue Claude Debussy. Le montant de cet avenant est de 15 845,60€ HT, le montant total du marché est porté à 316 274,85€ HT.

Remboursement frais engagés par un habitant de la commune

M. et Mme Gilbert nous ont alerté sur des problèmes d'évacuation des eaux usées de leur habitation, située au 14 rue Jean-Marie Pavé. Après inspection du réseau public d'assainissement, un affaissement a été constaté, qui nécessiterait d'ouvrir des tranchées dans la voirie récemment refaite. Une autre solution technique plus économique a été trouvée. Après négociation avec M. et Mme Gilbert, il a été convenu que le raccordement de leur habitation se ferait vers une canalisation située sous le préau de Maisonneuve. La commune rembourse les frais inhérents à ces travaux, pour un montant de 2 476,30€ TTC.

Dénomination de la rue du futur lotissement des Jardins de Ménouvel

La rue de ce lotissement de 18 lots libres, qui va être réalisé dans le secteur de Bellevue, sera nommée "rue Voltaire".

3 et 21 janvier 2014

Exclusion du champ d'application de droit de préemption urbain

La société Acanthe Bretagne a été autorisée le 18 octobre 2013 par un permis d'aménager à réaliser un lotissement : "les Jardins de Ménouvel" situé en zone de droit de préemption urbain. Comme l'autorise l'article L.211-1 alinéa 4 du code de l'urbanisme, la vente des lots est exclue du droit de préemption urbain.

FINANCES

Acceptation d'une indemnité d'assurance

Le 7 juillet, des vols et détériorations ont été commis dans les vestiaires du stade et la salle de sports. Des travaux ont été réalisés pour réparer les portes endommagées. Il convient d'accepter l'indemnité de 150,39€ de l'assureur, correspondant au montant des travaux, après déduction de la franchise de 450€.

Décision modificative n° 1 du budget assainissement

Des travaux d'entretien non prévus ont dû être réalisés suite à une exploration des canalisations par vidéo. Il faut prendre la décision modificative suivante : 10 000€ sont transférés des charges exceptionnelles au compte "entretien et réparations" des charges générales.

Décision modificative n° 3 du budget communal

Il est nécessaire de procéder à des ajustements budgétaires pour financer des dépenses plus importantes que prévues au budget primitif. Cette décision, votée à l'unanimité, consiste à diminuer les comptes "dépenses imprévues" et "charges exceptionnelles" respectivement de 51 000€ et 14 000€ et à répartir ces sommes entre les postes suivants :

- 20 000€ de combustibles, énergie et

carburants, en raison des augmentations de prix et des intempéries

- 3 000€ de denrées alimentaires, en raison de l'augmentation des effectifs au restaurant scolaire,
- 16 000€ de dépenses d'entretien de voirie, bâtiments, terrains et matériel roulant, pour des besoins plus importants que prévus,
- 23 000€ de charges de personnels, en raison de recours à des remplacements, et à l'augmentation du taux des cotisations de retraite,
- 3 000€ pour un fonds de péréquation intercommunal.

Enfin, il faut signaler que la commune a vendu divers terrains en 2013 pour un montant de 195 256€ : place de l'Europe : 50 000€, rue de Châteaubourg : 51 026€, lotissement des Hortensias : 63 270€, rue du 8 mai 1945 : 30 960€.

Les recettes de ces ventes vont en recettes d'investissement : l'emprunt de 200 000€, prévu au budget primitif, n'est donc pas nécessaire.

Autorisation relative aux dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif

Afin d'assurer la continuité des services, avant le vote du budget primitif 2014 qui n'interviendra que fin avril en raison des élections municipales, les crédits d'investissement suivants sont votés à l'unanimité :

Chapitre 21 : 26 500€

- matériel informatique : 2 000€
- niveau laser : 1 500€
- signalisation routière : 1 000€
- provision pour remplacement de matériels en panne : 3 000€
- plantations diverses : 6 000€
- véhicule : 5 000€
- remorque : 4 500€
- abribus : 3 500€.

Chapitre 23 : 86 600€

- rénovation éclairage salle de sports : 35 000€

- provision pour travaux de voirie : 10 000€
- travaux pour la halle sportive : 22 500€
- avenant au marché rue de la Forêt : 19 100€.

PERSONNEL COMMUNAL

Participation à la protection sociale complémentaire des agents

Une participation financière de la commune aux "complémentaires santé" labellisées que des agents souhaiteraient souscrire est instituée. Son montant est compris entre 16€ pour les salaires inférieurs à 1 650€ et 10€ pour les salaires supérieurs à 2 250€.

STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Syndicat Départemental d'Energie : transfert de compétences

Le Syndicat Départemental d'Energie (SDE) exerce depuis le 1^{er} mars 2007 la compétence optionnelle Eclairage.

Le Comité syndical du SDE, réuni le 12 juin 2013, a acté qu'à compter du 1^{er} janvier 2015 :

- le transfert de compétence Eclairage concernera à la fois les travaux et la maintenance ;
- les travaux d'éclairage public seront financés par les communes au coût réel, déduction faite de la participation financière du SDE ;
- la maintenance de l'éclairage public sera financée sur la base d'un forfait au point lumineux défini par le Comité syndical.

Le Conseil Municipal décide :

- de transférer au SDE la compétence optionnelle Eclairage ;
- d'inscrire chaque année les dépenses correspondantes au budget communal ;
- d'autoriser la mise à disposition des biens meubles et immeubles nécessaires à l'exercice de la compétence Eclairage au SDE.

Recensement militaire

Tous les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur seizeième anniversaire.

La mairie remet une attestation de recensement qui permet l'inscription à tout examen ou concours y compris le permis de conduire.

Le recensement permet l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Suite au recensement, le jeune est convoqué (entre la date du recensement et l'âge de 18 ans) à une journée défense et citoyenneté.

A l'issue de cette journée, un certificat de participation, remplaçant l'attestation de recensement, est remis et est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours.

Budget Info Familles

Le service accès aux droits de l'UDAF 35 a mis en place, à titre expérimental, un dispositif "budget info familles" depuis novembre 2013. Il est destiné à toutes les personnes qui rencontrent une difficulté financière afin de pouvoir les orienter vers des dispositifs adaptés.

Il s'agit de permanences téléphoniques qui ont lieu tous les matins du lundi au vendredi de 9h30 à 12h. Les personnes peuvent directement joindre un interlocuteur au 02 23 48 27 17.

Modification des statuts de la Communauté de communes du Pays de Liffré

Par délibération du 18 décembre 2013, le Conseil de Communauté a sollicité une modification des statuts de la Communauté de communes concernant le déploiement numérique : compétence relative aux réseaux et services locaux de communications électroniques au sens de l'article L.1425-1 du CGCT pour la mise en œuvre de liaisons numériques très haut débit dans le cadre du projet de déploiement régional Bretagne très haut débit.

SUBVENTIONS

Don pour les sinistrés des Philippines

Suite au passage du typhon Haiyan aux Philippines, la commune fait un don de 500€ afin de participer à l'aide aux victimes. Ce don sera adressé à une association reconnue de notoriété et d'utilité publique, "Action contre la faim".

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association de judo

Une adhérente de l'association de judo de la commune a participé à un cham-

pionnat du monde et a été classée 3^e de cette compétition. Ses frais ont été pris en charge par la Fédération, mais pas ceux de son entraîneur local. L'association a sollicité la commune pour une subvention. 200€ sont attribués. A noter que les autres sections de l'association l'Espérance ont également été sollicitées.

Attribution d'une subvention à l'association Bouëxazik

Une convention a été signée avec l'association Bouëxazik et la ville de Liffré concernant le concert du Grand Soufflet qui a eu lieu à La Bouëxière. A ce titre, une subvention de 300€ est attribuée.

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Art'n Co

Lors du vote des subventions en mars 2013, il avait été prévu d'attribuer à l'association Art'n Co une subvention pour les décorations de Noël, à hauteur de 25€ par commerçant participant. A cette date, la participation avait été évaluée sur la base de 10 commerces. Il se trouve que 25 commerçants ont participé. Il convient donc d'attribuer une subvention supplémentaire de 375€.

Durée de validité des cartes d'identité : modification

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures,
- les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer à la mairie si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Élections municipales et communautaires des dimanches 23 et 30 mars 2014

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 27 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

En même temps, vous élirez pour la première fois des conseillers communautaires. Ils représenteront notre commune au sein de la Communauté de communes du Pays de Liffré dont la commune est membre. **Vous élirez donc également 8 conseillers communautaires.** Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une seule fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer. Les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus au scrutin à la représentation proportionnelle. Vous voterez en faveur d'une liste que vous ne pourrez pas modifier. **Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.**

Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans avant le 23 mars et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune. **Comme habituellement, vous devrez présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.**

Comment faire si je souhaite être candidat ?

Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée. Un mémento à l'usage des candidats est disponible sur le site Internet du ministère

de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>). Il leur indique les démarches à suivre et notamment pour la déclaration de candidature qui est obligatoire. Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures. La candidature est déposée à la préfecture ou la sous-préfecture.

Comment faire si je ne peux pas être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal

d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations : http://www.interieur.gouv.fr/Rubrique_Elections

Liste des pièces d'identité exigées des électeurs au moment du vote

Code électoral - Article R. 60

Les électeurs doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité ; la liste des titres valables est établie par arrêté du ministre de l'intérieur. Les assesseurs sont associés, sur leur demande, à ce contrôle d'identité.

Arrêté du 12 décembre 2013

Article 1^{er}. - Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

- 1^{er} Carte nationale d'identité ;
- 2^{me} Passeport ;
- 3^e Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- 4^e Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 5^e Carte vitale avec photographie ;
- 6^e Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
- 7^e Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
- 8^e Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- 9^e Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 10^e Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer ;
- 11^e Permis de conduire ;
- 12^e Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ;
- 13^e Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ;
- 14^e Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7^e) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Article 2. - Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

- 1^{er} Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité ;
- 2^{me} Titre de séjour ;
- 3^e Un des documents mentionnés aux 4^e à 14^e de l'article 1^{er}.

2013 en

Travaux d'embellissement et de sécurisation du centre bourg



Urbanisme

Le radar pédagogique en action.



Travaux rue de la Forêt



Extension du réseau d'assainissement collectif secteur Grande Fontaine et rue de Châteaubourg



Travaux de sécurisation de Chevré

Environnement

Changement des lampadaires rue des Bruyères, rue des Camélias et impasse des Mimosas

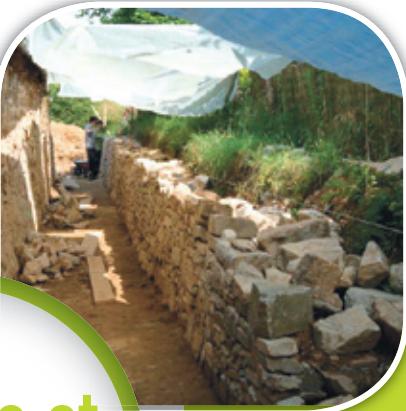




images



Venue de l'OSB
(Orchestre Symphonique
de Bretagne)



Chantier international
de la chapelle Saint
André de Chevré

Extension
de la ZA Bellevue



Développement
économique

Culture et Patrimoine

Rénovation des
courts de tennis



Tableaux numériques
installés à l'école
élémentaire
Charles Tillon



Aménagement des locaux pour
l'ouverture de la 5^e classe à l'école
maternelle Charles Tillon



Jeunesse et sport



150 jeunes ont participé à la journée "Sports, Santé, Jeunesse" organisée par le C.M.E.



Les élus du C.M.E. visitent l'Assemblée Nationale !



Après le visionnage d'un film qui présentait le fonctionnement de cette institution, un guide a conduit le groupe dans les différentes salles qu'abrite le Palais Bourbon. Les enfants ont pu découvrir entre autres : la Galerie des Fêtes, la salle "Des Quatre Colonnes" ou la salle "Des Pas Perdus". La visite s'est poursuivie par l'hémicycle, qui pour beaucoup de nos jeunes élus a semblé plus petit qu'à la télévision et s'est achevée à la bibliothèque, impressionnante par les 700 000 ouvrages qu'elle contient.

Ce déplacement à Paris fut également l'occasion de découvrir des monuments tels que la Place de la Concorde et l'Obélisque, l'Arc de Triomphe, le Grand Palais, le Trocadéro et bien sûr la Tour Eiffel.

Mercredi 8 janvier, sur invitation de Madame Nathalie Appéré, députée de la 2^e circonscription d'Ille-et-Vilaine, les 22 élus du C.M.E. accompagnés de Mesdames Annie-France Turpin-Chevalier, adjointe à l'éducation et à la jeunesse, Florence Danel, conseillère municipale et Aurore Salmon, animatrice jeunesse de la commune, ont eu la chance de visiter l'Assemblée Nationale.

Tant d'émerveillements pour une matinée, cela méritait bien une pause déjeuner au "Café des Sciences" du Parc de la Villette, avant d'explorer "la Cité des Enfants"...

Pendant près de 2 heures, nos jeunes conseillers ont ainsi pu expérimenter de nombreuses activités réparties en 6 univers : le corps, les jeux d'eau, le studio TV, la communication, l'usine et le jardin.

L'écologie étant l'une des préoccupations du C.M.E., c'est en TGV, métro et à pieds que tous les déplacements se sont effectués ! *"Nous avons vécu ensemble, une journée culturelle et citoyenne magnifique. Certains enfants n'étaient jamais venus à Paris et prenaient le train et le métro pour la première fois. Je suis très fière d'eux, ils*

ont montré beaucoup d'intérêt pour tout ce qu'ils ont vu ou visité, en faisant preuve de pertinence dans leurs questions." souligne Madame Annie-France Turpin-Chevalier. Nul doute que cette journée restera gravée dans les mémoires des petits et des grands !



“Un bouchon, un sourire” : Un bilan positif !



Vendredi 17 janvier dernier, l'association "Un bouchon, un sourire" fêtait ses 10 ans au service des personnes en situation de handicap. L'occasion, pour elle, de faire un bilan des aides octroyées et pour les bénéficiaires, de voir la concrétisation de leurs projets, grâce aux dons qu'ils reçoivent. Pour nos jeunes élus qui étaient invités, c'était l'opportunité de réaliser que les fonds récupérés, grâce à la collecte

qu'ils organisent, sont utilisés à bon escient.

En 10 ans, 207 tonnes de bouchons ont été récoltés et recyclés. La vente de ces derniers a permis au collectif "Solidarité Bouchon 35" de remettre 24 800€ de dons pour soutenir de nombreux projets.

Merci à vous tous pour votre contribution. Nous ne pouvons que vous encourager à continuer... !

La Bourse d'échange au service de l'environnement et de la solidarité !

Dès leur élection, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont montré une volonté de mettre en place des projets en faveur de l'environnement et du "bien vivre ensemble".

Aussi, c'est tout naturellement, que dans la continuité de l'après-midi jeux de société, ils ont choisi d'organiser une bourse d'échange de jeux, CD, DVD et de livres, en proposant un concept novateur.

L'Utilitroc, permettait non seulement aux enfants et aux jeunes jusqu'à 15 ans d'échanger des objets, mais aussi de venir en aide aux plus démunis, en soutenant Les Compagnons

d'Emmaüs. En effet, c'est à cette association que nos jeunes élus ont choisi de donner les jeux, livres... qui n'ont pas trouvé preneur. Cette action, à l'image de la collecte de bouchons que le C.M.E. organise depuis plus d'un an, s'inscrit donc bien dans une démarche solidaire et de développement durable. Félicitations au C.M.E. pour cette belle initiative, qui a permis aux participants de déposer plus de 500 objets. A l'issue de cette bourse d'échange, l'association Emmaüs recevra une centaine de livres et de jeux, qui pourront retrouver une seconde vie pour le plus grand plaisir de leurs nouveaux propriétaires !



En route pour le championnat de Bretagne d'échec

Depuis maintenant 3 ans, les enfants de l'école Charles Tillon ont la possibilité d'assister le jeudi midi à un atelier échecs, encadré par Anne Ruhlmann. C'est dans ce cadre que 17 enfants ont participé, au championnat scolaire d'échec en individuel. Leurs bons résultats ont permis de former une équipe pour concourir au championnat départemental le 22 janvier dernier. Finissant



deuxième, l'école est qualifiée pour la finale académique du 9 avril. Les enfants "sont contents d'être en championnat de Bretagne et de partir à Brest". Ils tiennent à remercier "Anne qui les a bien entraînés pour les préparer à la compétition" et Frédéric Lixi, leur coach. En espérant que l'investissement personnel des enfants comme de leurs parents qui les soutiennent, sera récompensé !

**"Job d'été" :
2 rendez-vous pour accompagner les jeunes !**



Vous souhaitez travailler cet été, trouver un stage, un patron pour votre apprentissage, les animatrices multimédia et jeunesse de la commune vous donnent rendez-vous **vendredi 7 mars de 15h à 18h à l'espace multimédia de La Bouëxière** pour vous aider à rédiger vos lettres de motivation et CV.

Le jeudi 13 mars à partir de 14h à "l'Annexe" à Liffré (allée Henri Lebreton), les "Point Accueil Emploi", espaces multimédia et espaces jeunes de la Communauté de communes du Pays de Liffré organisent la 6^e édition du "Forum Job d'été".

L'objectif : Accompagner les jeunes dans leur recherche d'emploi saisonnier, d'alternance ou de stages. Tout l'après-midi, les jeunes pourront assister à des informations collectives, réaliser sur place leur CV et lettre de motivation et les déposer en ligne, rencontrer des employeurs, s'informer sur le BAFA, la législation et les secteurs qui recrutent.

Pour ces deux rendez-vous, pensez à prendre une clé USB.

Possibilité de transport pour Liffré contacter "l'Annexe" au : 02 99 23 58 61.

Informations : 02 99 62 62 95 ou 02 99 04 41 44.

Ecole privée



ATELIER DESSIN À LA CYBERCOMMUNE

Mardi 3 décembre, à la médiathèque, les enfants de moyenne et grande sections ont participé à un atelier "dessin à plusieurs mains" sur tablette numérique avec les personnes âgées de la maison de retraite. Quelle belle expérience !

ARBRE DE NOËL 2013

Dans un premier temps, les enfants ont beaucoup aimé le dessin animé "Mission Noël" projeté cet après-midi-là. Ensuite, ils ont été fascinés par le lâcher de ballons multicolores. Ils ont regardé longtemps s'éloigner ces formes colorées dans le ciel. Puis, ce fut le

moment des chants que tous les élèves de l'école avaient préparés : "La barbe blanche", "Noël jazz" et "Nos mains". Pour finir, grands et petits ont apprécié l'arrivée du Père Noël.



LA SURPRISE DES "CHORISTES" DU MIDI

Un midi fin décembre, les "choristes" du midi sont venues, toutes heureuses, nous chercher dans nos classes car elles nous avaient préparé une surprise. En effet, depuis fin octobre, avec Marie-Claire, l'intervenante en musique, elles componaient secrètement une jolie chanson sur les maîtresses de l'école. Spectatrices de cette prestation, nous avons été très touchées et émues par les paroles de la chanson et la chorégraphie associée. Chaque maîtresse s'est vue offrir un charmant couplet en lien avec son prénom. Quel merveilleux cadeau à l'approche de Noël !

CÉLÉBRATION DE NOËL À L'ÉGLISE

Vendredi 20 décembre, tous les élèves

de l'école ont partagé ensemble un moment fort pour célébrer Noël. Ils ont découvert le conte "La lanterne de Petit-Jean" mimé par quelques CM1-CM2. Ils ont chanté et ont pu admirer la crèche.

FÊTE DE L'EPIPHANIE CHEZ LES CE1-CE2

Lundi 6 janvier, nous avons fêté l'Epiphanie. Nous avons appris le nom des 3 rois mages (Melchior, Gaspard et Balthazar) et ce qu'ils ont apporté (de l'or, de la myrrhe et de l'encens). L'Epiphanie, c'est le moment où les rois mages viennent rendre visite à Jésus-Christ nouveau-né. Avant, cela s'appelait les Saturnales et c'était fêté par les Romains. Ensuite, nous avons mangé une galette des rois briochée et Lily a eu la fève alors elle a été couronnée reine. Enfin, nous avons appris le chant "La marche des rois" sur une musique de Bizet.

LE TÉMOIGNAGE D'UN AGENT SNCF

Le vendredi 10 janvier, un agent de la SNCF est venu à la rencontre des élèves de CM1-CM2 et CE2-CM1 à l'école afin de sensibiliser les jeunes aux bons comportements dans les transports publics. De petites vidéos incitaient les élèves à réagir. Ce programme de prévention sur la sécurité et la citoyenneté dans les transports ferroviaires, intitulé "Voyageur et citoyen" vise à sensibiliser les jeunes au respect des autres, des biens et des règles de sécurité.



Les élèves de l'école sont impatients de participer à une semaine de cirque en mars prochain, avec un vrai chapiteau et de vrais artistes. En attendant l'arrivée des artistes, les enfants décorent les couloirs de l'école ou s'entraînent à faire tourner les assiettes chinoises, à jongler avec les foulards ... Une vraie partie de plaisir !

Inscriptions et Portes ouvertes de l'école

Les portes ouvertes de l'école ont eu lieu le samedi 22 février de 10h à 12h. Ce fut l'occasion d'accueillir enfants et parents qui désiraient visiter l'école et rencontrer les enseignants. Les inscriptions (pour tous les niveaux de maternelle ou de primaire) sont possibles à tout moment de l'année. Merci de prendre rendez-vous auprès du chef d'établissement, Madame Hélène Boudard, en téléphonant au 02 99 62 63 09 ou par mail : eco35.st-joseph.la-bouexiere@eco.ecbretagne.org

École publique

INITIATION AU JEU D'ÉCHECS



Début janvier, les 24 élèves de CP de l'école Charles Tillon ont démarré un cycle d'initiation au jeu d'échecs. Tout commence par la lecture du conte des deux châteaux qui met en scène un roi tout noir, un roi tout blanc et leur cour. Très enthousiastes, les enfants apprennent rapidement, grâce à des petits jeux, le déplacement particulier de chaque pièce : la tour puis le fou, la reine, le roi, les pions et enfin le cavalier. A la fois ludique et pédagogique, cette

activité permet de développer de nombreuses compétences telles que la concentration, la mémoire, le raisonnement logique, l'analyse et la résolution de problème...

Chaque semaine, une heure est consacrée à l'apprentissage progressif de ce jeu complexe : Anne Ruhlmann, animatrice diplômée, accompagne la classe et l'enseignante.

Les enfants sont surtout impatients de pouvoir enfin dire avec fierté "échec et mat". Ils pourront affronter leurs camarades au cours du tournoi final qui aura lieu fin mars mais certains s'empressent déjà de jouer en famille.

Bonne partie à tous !



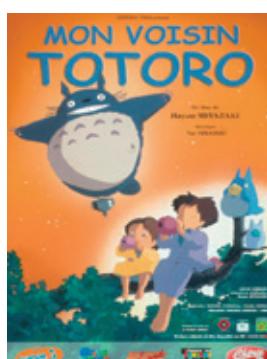
L'école publique vous ouvre ses portes !

Les portes ouvertes du groupe scolaire Charles Tillon auront lieu le samedi 12 avril de 10h à 12h. C'est l'occasion pour les futurs élèves et leurs parents de découvrir les locaux et de rencontrer les enseignants. Pour ceux qui fréquentent déjà l'école, c'est le moment idéal pour aller voir ce qui se passe dans les autres classes, revoir sa maîtresse des années passées ou mieux connaître celle de l'an prochain. Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école élémentaire pourront le faire auprès du directeur M. Lehec (pensez à vous munir du carnet de santé, d'un justificatif de domicile et du livret de famille). La directrice de l'école maternelle sera présente dans sa classe, ce jour-là pour répondre à vos questions et prendre rendez-vous avec les familles qui le souhaitent.

ECOLE ET CINÉMA

Les classes du CP au CE2 de l'école Charles Tillon sont inscrites au projet "école et cinéma" qui comprend 3 séances de cinéma pendant l'année. Elles sont allées voir le mardi 10 décembre "La Belle et la Bête" de Jean Cocteau au cinéma de Liffré. Les élèves ont dans l'ensemble apprécié cette séance. Ils ont notamment pu découvrir les effets spéciaux de l'époque. Certains ont été un peu effrayés par cette "Bête" malgré un travail en amont pour les préparer à ce film. Par la suite, les élèves ont produit des textes sur le film.

La deuxième séance de cinéma a eu lieu le lundi 10 février, les élèves ont été voir "Mon voisin Totoro" de Hayao Miyazaki.



Inscriptions à l'école maternelle

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école maternelle pour la rentrée 2014, c'est dès à présent que vous pouvez prendre contact avec Mme André, la directrice. Les inscriptions se font à l'école sur rendez-vous. Les parents doivent se munir d'un justificatif de domicile, du carnet de santé de l'enfant et du livret de famille. La directrice est joignable au 02 99 04 45 28 de préférence le lundi (jour de décharge). En cas d'absence, n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées.

Tous les enfants nés en 2011 seront accueillis ; pour les enfants nés en 2012, l'admission à l'école se fera en fonction des places disponibles, les enfants les plus "âgés" (nés en début d'année civile) sont prioritaires.

Sainte Barbe 2013



Le 7 décembre, le Centre d'Intervention et de Secours de La Bouëxière a fêté sa patronne en présence de Monsieur le Maire, des élus municipaux ainsi que d'un représentant du groupement territorial centre (SDIS35), de la brigade de gendarmerie de Liffré et du chef du CIS de Liffré.

Durant son discours, le chef de centre, l'adjudant chef Souhy a effectué une synthèse de l'année écoulée : 115 interventions dont 80% sont des secours à personne. Le nombre d'interventions est relativement stable mais le besoin de disponibilité en journée est grand. Pour cela, suite au départ de 4 sapeurs

cette année pour d'autres centres du département, il faut que le centre recrute. Une campagne est actuellement en cours.

Le SDIS a signé une convention avec le centre médical Rey Leroux, permettant ainsi de bénéficier de la disponibilité de 2 personnels durant leur temps de travail, soit pour leur formation, soit pour intervention. Le chef de centre tient à remercier Madame la Directrice de cet établissement d'avoir finalisé ce projet.

Le sergent chef Hubert Guillaume est nommé Adjoint au Chef de Centre. D'autre part, le Chef de Centre a fait le bilan de toutes les formations effectuées par les personnels du centre et adressé ses remerciements à leurs familles. Etre sapeur pompier est un noble engagement vis à vis de la population mais nécessite le sacrifice de quelques moments de la vie privée.

Commémoration Algérie Tunisie Maroc

Le dimanche 8 décembre, les Anciens Combattants de la commune, ainsi que la population, se sont retrouvés sur le parvis de la mairie, pour rendre hommage aux victimes des conflits Algérie, Tunisie et Maroc. Après la montée des couleurs et la lecture, par le Maire Stéphane Piquet, du message du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants, le cortège s'est rendu au cimetière. Une gerbe a été déposée et le message du souvenir, rendant hommage aux victimes de ces conflits ainsi qu'aux soldats ayant servi sous les drapeaux pendant ceux-ci, fut adressé par le président Pierre Coire.

A l'issue de cette cérémonie et après les remerciements, un vin d'honneur offert par la municipalité a été servi, salle de la Corbière.



C'est au nom de l'équipe municipale et des personnels municipaux que Patrick Lahaye, premier adjoint, a présenté les voeux de la commune au Maire, Stéphane Piquet. Devant un parterre de plus de 200 personnes, Stéphane Piquet a souhaité une très bonne année 2014 à tous les Bouëxières et Bouëxiérais. Il a remercié tous les partenaires institutionnels, mais aussi les présidents et bénévoles des associations, les acteurs économiques et enfin les membres du CCAS, pour leur action positive vers tous les habitants de notre commune. Stéphane Piquet a remercié Patrick Lahaye, premier

Voeux du Maire

adjoint, des mots chaleureux prononcés à son égard, puis félicité vivement toute l'équipe municipale pour son investissement continu pendant ces 6 années.

Après avoir rappelé les faits marquants de cette année 2013, il a été précisé que notre commune a réussi à être reconnue comme pôle secondaire de développement dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), lui garantissant ainsi une capacité de développement satisfaisante pour les 30 prochaines années.

Par ailleurs, il a profité de cette rencontre pour faire le point sur les finances de la commune. La capacité d'autofinancement a été maintenue à un bon niveau et la dette est restée très faible (moins de 500 € par habitant) et même encore en baisse sur 2013. *"Cette situation financière saine permet de garantir très sereinement le maintien des taux d'imposition en 2014 pour la cinquième année consécutive"* a précisé Stéphane Piquet. La soirée s'est terminée autour d'une galette conviviale.

La Bouëxière s'est mise à l'heure du numérique les 6 et 7 décembre !



Danael le robot et Richard Seltrecht.



Light Painting.

Après une séance de Light Painting le vendredi soir, deux petits robots rigolos sont venus danser à la bibliothèque samedi après-midi, grâce au génie et à la dextérité de leur "papa" : Richard Seltrecht.

Une balade dans le centre du bourg a permis de faire un bond dans le temps en combinant photos anciennes et tablettes numériques. Et tout au long de l'après-midi les habitants ont pu découv-

rir leur commune reconstruite sous forme numérique grâce au jeu Minecraft et au travail d'un petit groupe de cinq jeunes de la commune, une table numérique géante pleine de surprises et de jeux, des quizz sur La Bouëxière et une exposition proposée par l'espace des sciences de Rennes pour comprendre comment est né ce nouveau monde. Une expérience unique, à renouveler !

La Bouëxière fait son cinéma



Près de 200 personnes (petits et grands) ont assisté le dimanche 22 décembre après-midi à la projection du film "*L'apprenti Père Noël*" à la salle polyvalente, programme proposé par la Commission Culture de la municipalité. Une jolie décoration, des bonbons offerts gracieusement et présentés avec goûts par les jeunes de l'Escapade, des sucettes "*Père Noël*" à la sortie : tout

était réuni pour passer ensemble un bon moment dans la magie de Noël ! A l'occasion de cette manifestation, un appel au don a été effectué en faveur des victimes du typhon aux Philippines et nous avons récolté la somme de 84,48 €. Cette somme sera reversée à l'association "*Action contre la faim*" en plus des 500 € versés par la commune. Merci à vous tous.

Samedi 25 janvier, Entrons dans la Danse



Est-ce le soleil de ce samedi de janvier ? Est-ce toute autre bonne raison ? Vous étiez peu nombreux à "entrer dans la Danse". Quoi qu'il en soit, ceux qui ont participé aux ateliers de **Danse Orientale, de Country, de Salsa et de Zumba** (animés par les associations Noor-ed-Dunia, Duo Danse et Danse Attitude) ont apprécié le dynamisme des intervenants et se sont laissés porter par le mouvement. Et en fin de journée, guidés par les danseurs de la Cie Body Works, vous avez pu là aussi vous laisser porter au sens propre

comme au sens figuré, faire des ponts les uns avec les autres et découvrir la sensation de liberté et de légèreté qu'apporte la danse dans tous ses états.

Après cet atelier de sensibilisation, la Cie nous a présenté son spectacle "*Faire des ponts et voler*". Nous avons alors compris ce que cela signifiait. Prenant appui sur le dos ou l'épaule de son partenaire, porté à bout de bras, voilà que le danseur se met à marcher sur le mur, sur le dos de l'autre danseur, et même presque sur la tête. Et tout cela comme si de rien n'était !... Quelle maîtrise des portés, presque de l'acrobatie... déroulant, une autre manière de danser.

La soirée s'est poursuivie autour d'un **apéritif dinatoire**, au son de quelques musiques disco et de déhanchés appropriés. **Une journée aérienne, agréable, festive et chaleureuse.**

La nuit des Elfes, un spectacle haut en couleurs

Marguerite la vache capricieuse, Pavarotti le coq enroué, Alba la chouette, plutôt coquette et Barbotte la loutre se sont disputés pendant près d'une heure les faveurs d'un public enthousiaste. Ajoutons à cela la magie d'un joli décor, quelques effets spéciaux spectaculaires, sans oublier bien sûr la présence d'Ernestine, gardienne de la source, personnage central de ce bien joli conte peuplé d'elfes bondissants. Tous les ingrédients étaient réunis pour allumer des étoiles dans les yeux de nos jeunes spectateurs ... et de leurs parents !

Les ateliers de la cybercommune pour les mois de février, mars et avril

Renseignements sur le contenu des ateliers, les horaires et les tarifs au 02 99 62 69 09.

Tarif réduit : habitants de la Communauté de communes du Pays de Liffré.

Tarif plein : habitants hors de la Communauté de communes du Pays de Liffré.

Inscription obligatoire, possible jusqu'à la veille de l'initiation.

Atelier Enfants

Atelier Tee-Shirt

Mercredi 5 mars de 10h30 à 12h

Tarif plein : 6€ - Tarif réduit : 3€

Atelier à partir de 5 ans. Apporte un tee-shirt de couleur clair.

Atelier PaperToy

Mercredi 12 mars de 10h30 à 11h30

Tarif plein : 4€ - Tarif réduit : 2€

Atelier à partir de 7 ans. Viens avec une paire de ciseaux.

Oui ! J'ai marché sur la lune ! La preuve en photo !

Mercredi 30 avril de 10h30 à 11h30

Tarif plein : 4€ - Tarif réduit : 2€.

Atelier à partir de 7 ans.

Les initiations du samedi

Carte de Vœux

Menus et Faire-part

Samedi 1^{er} mars de 10h à 12h

Tarif plein : 8€ - Tarif réduit : 4€.

TV, Radio, Vidéo sur Internet

Samedi 8 mars de 10h à 12h

Tarif plein : 8€ - Tarif réduit : 4€.

Internet sans se tromper, en toute sécurité

Samedi 26 avril de 10h à 12h

Atelier pour les enfants à partir de 7 ans accompagnés de leurs parents. Gratuit sur inscription.

Les initiations adultes du jeudi

Un livre photo en quelques clics !

Jeudi 27 février de 14h à 16h

Apportez vos propres clichés

Tarif plein : 8€ - Tarif réduit : 4€.

Rendez-vous culturels

Du 8 au 23 mars :

Le printemps des poètes

21, 22 et 23 mars :

Ton'eire de Bouëx

Du 2 au 29 avril :

Vues sur villes

OSB :

- 11 avril à l'Opéra de Rennes, transport en car offert par la municipalité.
- 25 avril à la salle polyvalente André Blot.

Réservation à l'accueil de la mairie.

Plus de renseignements sur le site de la commune et sur la plaquette de la saison culturelle.

Vie des entreprises

Erratum : Dans l'agenda-guide 2014, un producteur a été omis, vous trouverez ci-dessous la liste des producteurs locaux sur la commune de La Bouëxière.

Dagorn Arnaud

1 La Hairie - La Bouëxière

Légumes de saison

02 99 68 36 28, 06 66 81 96 77

arnaud.dag@laposte.net

Marché de Liffré (dimanche)

Vente à la ferme sur RDV

www.panierdespres.com

EARL Dute Philippe

La Grande Fontaine - La Bouëxière

Viande porcine, lait de vache

02 99 04 49 43

earldute@gmail.com

Colis de viande porcine sur commande

www.panierdespres.com

Tropée Régis

Le Val de la Chèvre

N°8 Le Drugeon - La Bouëxière

Cidre fermier, jus de pomme, pommes, vinaigre de cidre et gelée de cidre

02 99 68 31 25

valdelachevre@wanadoo.fr

Vente à la ferme (fermé le mardi)

www.panierdespres.com

La Ferme de la Malécotaïs

GIEU Marylène

La Malécotaïs - La Bouëxière

Fruits et légumes

02 99 04 45 27

marylene.gieu@orange.fr

Vente à la ferme le samedi

(coupe hivernale)

EARL Le Moulin au Pavé

M. Moulin Patrick

La Paveillais - La Bouëxière

Viande bovine, charolaise,

Veau sous la mère.

Tél. 02 99 68 42 07

patrick.moulin35@orange.fr

Colis de viande bovine sur com-

mande

Histoires d'ânes

La Bouëxière

Savons

06 10 42 16 35

contact@histoires-d-anes.fr

Vente à la ferme

Le festival “Ton’Eire de Bouëx” s’étoffe...



La 5^e édition du festival “Ton’ Eire de Bouëx” organisé par l’association Bouëzazik avec le soutien de la municipalité, aura lieu du 21 au 23 mars 2014. Au programme : expo-photo, cinéma et évidemment musique avec trois temps forts en trois jours à la salle polyvalente André Blot. Le vendredi 21 mars à 20h30, fest-noz avec Digresk, groupe déjà présent il y a deux ans et qui marie à merveille électro, rock et tradition bretonne. Le groupe partagera la scène avec le trio Aïdon et le duo Tabourier / Motay. Entrée : 6€. Le samedi 22 mars à 20h30, concert du McDonnell Trio, une formation familiale constituée du père Michael et de ses deux fils Simon et Kevin. C'est un trio vocal exceptionnel qui (re)donne vie à des chansons d'Irlande et de plus loin accompagnées de guitare, mandoline, banjo et accordéon. Entrée : 12€ / 8€.

Ce concert sera suivi d'une session au bar “La Bicyclette”.

Le dimanche 23 mars à 17h, concert de musique irlandaise avec le groupe Oirialla constitué d'un breton et de trois irlandais du sud de l'Ulster. Le répertoire instrumental (flûte, violon, accordéon et guitare) et chanté vient en grande partie de cette région d'Irlande dont l'héritage musical a subi l'influence écossaise. Le groupe Skyfleet jouera en première partie. Entrée : 12€ / 8€.

Pour la première fois des animations se dérouleront en amont et autour du festival. Les festivités débuteront le dimanche 16 mars à 17h au bar “La Bicyclette” en musique irlandaise avec le trio Skyfleet et se poursuivront le jeudi 20 mars à 20h30 à la salle polyvalente André Blot avec la projection du film “La part des anges” de Ken Loach.

D'autre part, du 18 au 30 mars le photographe Bertrand Cormier exposera une trentaine de clichés en noir et blanc sur le thème de la danse “Eire de danses” à la médiathèque Ménouvel qui pour l'occasion proposera une sélection d'ouvrages et de disques en lien avec les pays céltiques. Cette année encore, Saint-Patrick sera dignement célébré à La Bouëxière !

Renseignements et réservations :

bouexazik@laposte.net -
02 99 62 69 84 - FNAC

Espérance La Bouëxière Randonnée pédestre



accompagne les groupes les mardis et samedis de chaque semaine.

Dès les beaux jours des randonnées à la journée sont organisées. Un groupe constitué de 32 personnes partira à l'Ascension à la découverte des Mont d'Arrées (Brasparts-29).

Grâce à la tombola (CMB) en 2013, l'association a découvert un parcours dans les arbres aux jardins de Brocéliande. Pour venir nous rejoindre, renseignements : Gérard Bécel 02 99 62 64 23. Départ des randonnées parking du stade André Blandin à 13h30 précises.

Notre association, 76 adhérents à ce jour, a fêté la nouvelle Année autour de la galette. Beaucoup d'amitié et de respect entretiennent la convivialité qui

ADMR



L'ADMR Pays de Liffré dont le siège se situe 5, rue Saint Martin à La Bouëxière (02 99 62 64 30) poursuit son développement et recherche des bénévoles pour :

- Rendre visite au domicile des familles qui sollicitent nos interventions afin de constituer le dossier.
- Prendre en charge la relation avec les personnes en situation de handicap. Ce poste conviendrait à un ou une infirmière ou aide soignante disposant de temps libre.
- Etre le référent auprès de la fédération départementale sur les dossiers : famille, garde d'enfants, personnes âgées ou en situation de handicap.
- Etre le référent informatique, actualiser et faire vivre le site Internet de l'association.
- Participer à des groupes de travail (Ressources Humaines, Risques professionnels, Bientraitance, ...).
- Participer aux différentes réunions (Comités de Pays, groupe gérontologique, réunions fédérales...).

- Participer à la commission Animation.
- Assurer des permanences au bureau en cas d'absence du personnel administratif.
- Visiter les familles.

Nous intervenons sur les communes de Ercé Près Liffré, Dourdain, La Bouëxière et Liffré. L'accompagnement est assuré au sein de notre association ou à la fédération départementale. Merci de vous présenter à notre bureau les jours de permanence (lundi au vendredi de 9h à 12h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires).

Venez nous rejoindre et participer à notre développement.

ADMR Pays de Liffré, 5, rue Saint Martin, 35340 La Bouëxière,
tél. 02 99 62 64 30,
labouexiere.asso@admr35.org

BOUËX-HAIR
Coiff...

Masculin • Féminin • Junior
Tous les jeudis
-20 %
sur la couleur

9, rue Th. Remond - 35340 LA BOUËXIÈRE - Tél. 02 99 62 69 12

LUDOVIC BUSSON

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT

06 87 05 61 69 • 02 99 14 91 62
WWW.LUDOVIC-BUSSON.FR
TAROUANNE - 35340 LA BOUËXIÈRE

s.a.r.l. G.C.P.
BUREAU D'ÉTUDES

- > Plans Personnalisés
- > Construction Neuve et Rénovation
- > Dépôt de Permis de Construire
- > Suivi des Travaux

Alexandre GÉRARD

Parc d'Activités de Bellevue - 35340 LA BOUËXIÈRE
02 99 04 41 04 - Fax 02 99 04 40 55
www.gcp35.com

Crédit Mutuel
de Bretagne
LA banque à qui parler

www.cmb.fr

12 rue Théophile Rémond
35340 LA BOUËXIÈRE - Tél. 02 99 62 60 74

BOUESSAY
Peinture

PEINTURE - DÉCORATION
REVÊTEMENT SOLS ET MURS
Tél. 06 41 73 26 09
bouessay.marcel@orange.fr

51, rue de la Forêt
35340 LA BOUËXIÈRE

PIZZAS à EMPORTER
depuis 1996
PEPPERONI®
Le goût et la qualité à votre portée

PIZZERIA
SUR PLACE, À EMPORTER
ET LIVRAISON À DOMICILE

OUVERT 6J/7
FERMÉ LE LUNDI
OUVERT TOUS
LES JOURS FÉRIÉS

PIZZAS KEBABS TARTES

1 rue St Martin (en face de l'église)
35340 LA BOUËXIÈRE - Tél. 02 99 04 48 48

E.U.R.L. Pierrick PRIOUL
Artisan maçon

Neuf & Rénovation

- Joints de pierre
- Béton armé
- Terrasses
- Dallages
- Clôtures

15, Touche Ronde - 35340 La Bouëxière
02 99 04 41 17

Entreprise de menuiserie
Jean-Luc TOURTIER

Cloisons sèches placos - Isolation

BOIS ■ ALU ■ PVC

ZAC de Bouvrot - Rue Pierre Gilliard
LA BOUËXIÈRE
Tél. 02 99 68 40 07 - 06 83 31 22 19

Vente à la ferme



Lait en libre-service

Viande de porc sur commande

Dépôt toutes les semaines de légumes, d'œufs...



Cécile et Philippe Duté
La Grande Fontaine
35340 La Bouëxière
02.99.04.49.43
earldute@gmail.com



contact@ocre-atelier.com
www.ocre-atelier.com

Restauration de tableaux et arts graphiques
Création de portraits et de copies
Stages en initiation à la restauration

Justyna SZPILA VERDAVAINNE - 4, Le Châtaignier, La Bouëxière - 06.73.96.09.70

Ombre & Lumière



THIERRY PIET
Artisan peintre
éco-responsable

DEVIS
& CONTACT
RAPIDE

Peinture
Décoration d'intérieur
Papiers peints
Revêtement mural à peindre
Revêtement sols souple et divers
Nettoyage de couverture
Ravalement façade

Prestations de service de qualité
à prix compétitifs

8, rue Claude Debussy – 35340 La Bouëxière
Port. 06 60 84 41 65
Mail : olumiere@laposte.net



Alain PICHOT

Vente de véhicules neufs & occasions

Tél. 02 99 62 65 51

Expositions de véhicules d'occasions

Réparation toutes marques

S.A.V. - Paiement en 3 fois avec carte bancaire

7, rue de Fougères

35340 LA Bouëxière

Fax 02 99 62 61 71

Prêt gratuit véhicule courtoisie

garagepichot@wanadoo.fr



Michel FÉLIOT

Isolation par l'extérieur

Couverture
Zinguerie



Maison en bois
Charpente

5 rue de Servon - Bellevue • 35340 LA BOUËXIÈRE
Tél. 02 99 04 42 39 • Fax 02 99 04 49 98
couverture.feliot@orange.fr • www.maisonbois-feliot.fr

Ets Rebuffé Thierry
Plombier/Chauffagiste

Installation plomberie, chauffage, énergies renouvelables
Neuf et rénovation



Le Moulin Ory - 35340 La Bouëxière
Tél. 02 99 62 67 16
mail : thierry.rebuffe@hotmail.fr

BOSCH Service 
Modern'Garage
Gaël Ménager

Mise au Point
Entretien - Réparation - Ventes
Véhicules toutes marques
Paiement en 3 fois sans frais

32 route de la Forêt T. 02 99 62 63 12
35340 LA BOUËXIÈRE F. 02 99 62 69 02



5, allée George Sand
35340 LA BOUËXIÈRE
Tél./Fax : 02 99 62 60 93
Portable : 06 85 32 32 59
philippechantrel@orange.fr

- Terrassement
- Réseaux - Assainissement
- Pose de fosse septique
- Terrain à niveler
- Empierrement



La Maison de l'Organisation

Vous ne vous en sortez plus ?...

Retrouvez une organisation rassurante et suffisante !

Maison ■ Travail ■ Associations

| | |
|--|--|
|  Intervention ponctuelle |  Accompagnement personnalisé |
|  Formations |  Outils d'organisation |

Marie de La Rivière
Tel : 02 99 62 26 32 contact@lamaisondelorganisation.fr
www.lamaisondelorganisation.fr www.laboutiquedelorganisation.fr

STAR'S MUSIC

Animations dansantes
Soirées privées, mariages

Patrick Fuselier
06 86 10 38 59

starsmusic@hotmail.fr
35340 La Bouëxière

SIRET 350 303 236 00029



COIFFURE **APPARENCE**
Maître Artisan



Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Journée continue le samedi de 8h30 à 16h30

3, rue Pierre Gillouard - 35340 La Bouëxière - Tél. 02 99 62 69 17



ROYER Jean-Yves
Plomberie - Chauffage

- Installation
Fuel - Gaz - Pompe à chaleur
- Remplacement chaudières
Chauffe eau thermodynamique

19, La Gaillardièvre
35340 La Bouëxière
Tél. 02 99 04 45 12



L'Art del Sol
Coiffure à domicile

Mixte, Junior
Coiffures de soirée, mariages
Conseil visagiste

Patricia Fuselier
La Bouëxière (Secteurs : Rennes, Vitre, Fougères)

06 33 05 62 20



► Fenêtres
► Portails et clôtures
► Portes de garage
► Portes d'entrée
► Garde-corps
► Motorisation
► Volets roulants
► Stores

esprit Ouverture

LA BOUËXIÈRE . Contact : Pierre DEMÉ © 06 89 10 80 72

La Galette Dorée

Galette à l'ancienne • Fabrication artisanale

Se tient à votre disposition

le vendredi de 14h30 à 19h
place de la Mairie à LA BOUËXIÈRE



Prix de gros
pour toutes associations
Pour vos commandes :
Tél. 06 84 47 66 96

Maxime PATY

Couverture - Zinguerie

Neuf et rénovation

Nettoyage et démoussage

Pose et remplacement de fenêtres de toit

Pose et remplacement de gouttières

Pose de ventilations

Réparations

Ramonage

Interventions diverses

Le Haut des Taillis - 35340 La Bouëxière

Tél. 06 80 60 64 55

Mail : maxime.paty@gmail.com

TOP SERVICES 35

06 63 90 88 16

Tous vos travaux de secrétariat à la carte



Vous êtes un professionnel

- Secrétariat administratif
- Secrétariat commercial
- Assistante de gestion
- Mission sociale

Vous êtes un particulier

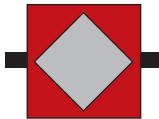
- Saisie de documents manuscrits
- Saisie et mise en page de courrier, CV,...
- Organisation, classement, archivages

www.topservices35.fr

Noëlla COELHO
35340 La Bouëxière

SARL GALLERAND

Chape fluide - Chape - Carrelage - Faïence



La signature
de votre habitat

Salle
d'exposition
sur RDV

La Préhaye - 35340 La Bouëxière - Tél. 02 99 62 64 22

Fax 02 99 62 62 99 - Email : sarl.gallerand@orange.fr

www.carrelage-gallerand.com



ETUDE DE NOTAIRES

Jean-Paul GATEL - Gwendal TEXIER

4 avenue de la Forêt - 35340 LIFFRE

Service négociation : 02 99 23 53 54

VENTES MAISONS

LA BOUEXIERE

CAMPAGNE – PROCHE FORÊT – Charmante maison en pierres de type 4 avec 2 hectares de terrain. A visiter. 197 000€ négociation incluse. Classe énergétique : E

DOURDAIN

AGGLOMÉRATION – Maison traditionnelle de qualité Type 6 sur sous-sol. Séjour-salon avec cheminée. Indépendante sur 642 m² de terrain. A saisir – 166 200€ négociation incluse. Classe énergétique : D

LIFFRE

AGGLOMÉRATION – Dan un environnement de qualité. Maison contemporaine de type 6, année 2002, avec vue dégagée sur 548 m² de terrain. Séjour-salon avec cuisine aménagée et équipée. Une chambre au rez-de-chaussée avec sanitaires privatifs 330 900€ négociation incluse. Classe énergétique : C

BUREAU PERMANENT À LA BOUEXIERE - 5 bis rue Théophile Rémond - Tél. 02 99 62 62 64

RETRouver toutes nos offres sur : WWW.GATEL-TEXIER.NOTAIRES.FR

Artdésyl

Décoration

Sylvie Lotodé

...Votre intérieur source de bien-être...



Décoration à domicile

Conseils Feng-Shui

Relooking mobilier

Accompagnement Shopping

La Bouëxière

artdesyl@orange.fr 06.22.30.12.85

Votre agence Crédit Agricole...

...à La Bouëxière

1, rue Théophile Rémond



HORAIRES D'OUVERTURE

→ du mardi au vendredi : → le samedi :
de 9h30 à 12h30 (sans rendez-vous) de 9h00 à 12h30 (sans rendez-vous)
et de 14h00 à 18h30 (avec rendez-vous) et de 14h00 à 16h00 (avec rendez-vous)

02 99 62 63 45

ca-illeetvilaine.fr

email : labouexiere@ca-illeetvilaine.fr

CRCAM d'Ille et Vilaine, société coopérative à capital et personnel variables, siège social
45 bd de la Liberté 35000 RENNES - 775 590 847 RCS RENNES.



UNE RELATION DURABLE,
ÇA CHANGE LA VIE.

BAGLIONE .35



BAGLIONE 35

SABLES LAVÉS

GRAVILLONS DE COULEURS,

POUZZOLANE

GRANULATS POUR VOIRIES ET BÉTONS

Professionnels et particuliers

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi

8h00 - 12h00

13h30 - 17h30

Le vendredi

8h00 - 12h00

13h30 - 16h30

Tél. 02 99 62 62 80



Hall d'exposition de 1600 m² à Saint Didier (12 km)

Pour vous permettre de voir, de toucher et même d'essayer les produits...

E.C.S. Environnement Confort Sécurité

**Electricité-Plomberie-Chauffage
SALLE DE BAIN et CUISINE**

- Energies renouvelables - Poêle à bois

- Motorisation, portail, garage, volet

Adhérent d'une coopérative d'artisans services de proximité, de qualité à un prix très intéressant (plus de grossistes)

Produits de fabrication majoritairement française (voir européenne).



Tél. : 06 50 101 101

Didier Deroiné
Chevré - La Bouëxière

Merci aux annonceurs

Si vous souhaitez paraître dans ce bulletin,
veuillez contacter la mairie

au 02 99 62 62 95

LOCATION SALLE DE FÊTES

LE BOIS MAURICE - MARPIRÉ
LA BOUËXIÈRE
TÉL. 06 82 31 52 16

 Cabinet Barabe & Duchaigne
Assurances et placements

- Assurances des professionnels
- Constructions
- Entreprises
- Assurances crédits
- Flottes automobiles
- Épargnes retraites (*Point conseil AFER*)

4, rue de la Borderie - 35500 VITRÉ
Tél. 02 99 75 01 58
Mail : olivier.duchaigne@wanadoo.fr

SERVICES INFORMATIQUES

pour professionnels et particuliers

 PC-Breizh

Jürgen Buser
12 Touche Ronde
35340 La Bouëxière

06 45 54 29 54
www.pc-breizh.fr

dépannage et maintenance
formation et conseil

réparation pc et portables
configuration internet et mail
installation systèmes et logiciels

éradiation virus et malware
récupération de données
diagnostic de santé et optimisation

pièces détachées, câbles,
matériel d'occasion ...

O.P. Ravalement

Enduit - Monocouche projeté

NEUF
RÉNOVATION
JOINT DE PIERRE

17 ans
d'expérience
professionnelle

opr35@wanadoo.fr

ZA de Bouvrot - 35340 LA BOUËXIÈRE
02 99 04 44 40 - Fax 02 99 62 66 58

CDS
Chaudière Dépannage Service

**DEPANNAGES ET ENTRETIENS
DES CHAUDIÈRES GAZ & FUEL
DES SYSTEMES SOLAIRES**

Tél. 02 99 04 71 34

ZA Le Placis - 35230 Bourgbarré

- Dépannage et entretien toutes marques
- Contrat d'entretien
- Intervention rapide
- Dépannage 6/7 J
(du 02/11 au 31/03 pour les clients détenteurs d'un contrat)

SARL au capital de 16000 € - Siret 449 866 219 00032

 MHA9 Isolation Thermique par l'Extérieur

ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE

Entretien simplifié
Amélioration de l'esthétique

MAISON ISOLÉE - ÉCONOMIE D'ÉNERGIE - BUDGET PRÉSERVÉ

Avantages fiscaux
TVA 7 %
Crédit d'impôts
PTZ (Prêt à Taux Zéro),
autres aides selon
votre habitation
et vos ressources....

ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE

RESPECTE L'ENVIRONNEMENT

Isolation
Panneaux rigides jointifs : plus efficace.
Laine de bois : plus écologique.
Autre : sur demande.

Bardage
Vinyle (garantie 50 ans) ▲ Bois
Fibro-ciment
HPL (Laminé Haute Pression)
Adaptable sur la majorité des supports.
Rénovation durable de vos façades.
Large choix de couleurs disponibles.
Possibilité de poser sans isolant.

RENSEIGNEMENTS ET DEVIS GRATUITS

 MHA9 Isolation Thermique par l'Extérieur

Sarl MHA9 | Portable : 06 24 71 48 09
35340 LA BOUËXIÈRE | expo@mha9.fr
Tél. 02 99 62 60 77 | www.mha9.fr

Yvon DÉSILES et son entreprise

entreprise déclarée *
Services à la personne

Petits travaux d'intérieur
(limités à 2h consécutives)

- ✗ bricolage
- ✗ homme toutes mains

Petits travaux d'extérieur

- ✗ entretien des jardins
- ✗ taille de haies
- ✗ scarification des pelouses
- ✗ tonte des pelouses...

* Services déductibles des impôts à 50%.

TA TONDEUSE c LE M ARTEAU

Des petits travaux pour un grand soulagement.

09.63.64.61.59
06.48.77.25.34
yvon.desiles@wanadoo.fr

5, Chevré 35340 LA BOUËXIÈRE

Réparation - Dépannage

Vente matériel de motoculture neuf, de marques connues,
à prix de coopérative avec garantie du constructeur

Affûtage chaînes de tronçonneuses

Réparation Entretien Auto

Vente tondeuses en occasion garanties

Véhicules de collection

MECADO
LA BOUËXIÈRE - 02 99 04 43 00

Imprimerie GPO
Offset & numérique

IMPRIM'VERT

www.imprimerie-gpo.com

Plaquettes - Brochures
Mailings - Carnets
Affiches - Factures
Têtes de lettre - Cartes de visite
Enveloppes - Faire-part

...

ZA de Bellevue • Rue Louis Blériot
35235 THORIGNÉ-FOUILLARD

Tél. 02 99 62 49 40 • Fax. 02 99 62 01 58
gpo42@wanadoo.fr

Parc de la Teillais • 9 rue JB Guérin
35740 PACÉ

Tél. 02 23 41 39 20 • Fax. 02 99 85 57 83
gpo-pace@orange.fr

SARL OLIVEIRA

**RAVALEMENT
NEUF • RENOVATION
JOINT DE PIERRE • LAVAGE FAÇADE**

sarl_oliveira@orange.fr • Tél. 02 99 04 42 03

Zone de Bouvrot • 11 rue Pierre Gilliard • 35340 LA BOUËXIÈRE

Conception & impression : GPO - Thorigné - 02 99 62 49 40 - Imprimé sur papier aux normes PEFC et FSC Développement durable